

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA SOCIÉTÉ DU PONT SUR LE SAGUENAY

Un pont s'impose à Tadoussac : Un accident sur le traversier le rappelle .

Forestville, le 24 décembre 2012. Un camion remorque a embouti plusieurs véhicules et blessé une personne, hier, en entrant sur un traversier à Tadoussac. Le service de traversier a dû être interrompu 2 jours avant Noël, provoquant des attentes de plusieurs heures tout au long de la journée du 23 pour les usagers de la route. Cet accident nous rappelle qu'outre les risques importants et croissants associés à l'absence de pont à Tadoussac, les usagers de la traverse n'ont pas été informés des conséquences de tels événements lorsque les 2 traversiers, plus gros, propulsés par le gaz naturel, seront mis en service en attendant la construction du pont sur le Saguenay.

Le gouvernement du Québec a fait l'annonce en 2009 de la construction de ces 2 traversiers de 110 véhicules chacun pour remplacer les 3 utilisés actuellement qui ont une capacité de 75 véhicules et qui peuvent eux opérer plus efficacement en période d'achalandage .

La Société du Pont sur le Saguenay demande une étude sur la sécurité sur les bateaux et sur les segments d'approche de la route 138 vers la traverse de Tadoussac.

Plus particulièrement, elle souhaite que les risques reliés à de tels accidents soient évalués et que des mesures visant la protection du public soient prises, considérant l'annonce faite de la construction des premiers traversiers mus au gaz naturel en Amérique du nord qui opèreront dans un environnement maritime reconnu comme l'un des plus difficiles à naviguer au monde.

Cet accident, les engorgements répétés et la venue de nouveaux bateaux amènent plusieurs questions importantes concernant la sécurité et l'avenir de la région en attendant la construction du Pont, dont celles-ci :

Si d'aventure cet accident avait occasionné un incendie suite à une fuite de pétrole, quelles auraient été les conséquences pour les usagers considérant le gaz naturel emmagasiné à bord?

Quels seront les effets du syndrome de la traverse lorsque des pelotons de plus de 110 véhicules devront se disperser de part et d'autres du Saguenay sur des routes sans espaces de dépassement adaptés?

Quelles sont les conséquences pour les usagers qui doivent faire un détour vers Saguenay (100 à 250 kilomètres additionnels sur des routes secondaires enneigées et glacées qui s'ajoutent aux centaines de kilomètres qui séparent les villes de la région du reste de la province)?

La région Côte Nord est un fer de lance de l'économie québécoise, on y investit massivement. Cependant, elle ne dispose que d'une seule route d'accès vers les grands centres, une route inachevée à Tadoussac, qui oblige encore l'utilisation d'un bateau passeur pour y accéder. L'achalandage croissant du nombre de véhicules à la traverse induit des risques croissants pour les usagers dans le contexte du développement du nord.

Aussi avant de construire deux bateaux plus gros, mus au gaz naturel, qui coûteraient plus de 170 M\$ et pourraient avoir pour effet d'empirer une situation déjà intenable, La Société demande au gouvernement du Québec de procéder à la construction du Pont sur le Saguenay. Cette construction s'étendrait sur une décennie et permettrait au Québec de passer de l'ère d'extracteur et d'expéditeur maritime de richesses naturelles à celle de transformateur chez nous de ces richesses via une route achevée et sécuritaire.

La Société du Pont sur la Saguenay à Tadoussac est un organisme fondé en juin 2000 et qui a pour mandat de promouvoir la construction d'un pont sur la rivière Saguenay à Tadoussac. Une étude d'impact préparée par le Consortium SNC-Lavalin et Génivar a conclu en 2009 que la seule solution à long terme pour résoudre la problématique de la traversée du Saguenay à Tadoussac est la construction d'un pont dont les coûts sont évalués à \$815 millions.

Les détails de l'étude ainsi que les plans du pont de Tadoussac, auxquels a participé l'ingénieur français Michel Virlogeux (il fut le concepteur entre autres du Pont de Normandie et du Viaduc de Millau en France), sont disponibles sur le site pontsaguenay.com sous l'onglet Projets de Pont et le sous-onglet SNC-Lavalin-Génivar.

info@pontsaguenay.com

Source : La Société du Pont sur le Saguenay

Micheline Anctil, présidente 418-587-2285 ou 418-587-4224

michelineanctil@globetrotter.net

Pierre Breton, vice-président 418-828-0125

Pibreton2@gmail.com